

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	13 Septembre 2017	Séance du : 20 septembre 2017
	<u>Votes : 36</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le vingt septembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 36	Pour : 36	
Absents : 9	Contre : 0	
Représentés : 0	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Alain BLANQUER (Lieurac-Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérard VALENTINI (Valmascle), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuveville).

Absents représentés :

Absents : Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret)..

Objet : Projet Abeille – Convention d'objectif 2017 et conventions avec les communes.

Monsieur JURQUET rappelle aux membres du conseil communautaire que lors de sa séance du 12 juillet 2016, le Conseil communautaire a approuvé le lancement du projet « Abeille ». Cette opération, inscrite dans le plan d'action du projet de développement durable du Clermontais labellisé Agenda 21 local France, vise à favoriser la biodiversité et à défendre l'abeille tout en soutenant une activité économique à fort potentiel de développement.

Après les communes de Ceyras, Mourèze et Salasc, trois autres communes labellisées « Terre saine » s'approprient à accueillir des ruches.

Ainsi, afin de poursuivre la mise en œuvre de cette opération, des conventions fixant les modalités du partenariat avec les communes d'Aspiran, Nébian et Villeneuveville ont été élaborées.

De même, une convention d'objectif pour 2017 a été préparée avec le Syndicat apicole de l'Hérault dénommé « l'Abeille Héraultaise ».

Aussi, il convient d'autoriser le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de communes du Clermontais :

- La convention annuelle d'objectif pour 2017 avec l'Abeille Héraultaise ;
- Les trois conventions de partenariat avec les communes d'Aspiran, Nébian et Villeneuve.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur JURQUET, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de communes du Clermontais :

- La convention annuelle d'objectif pour 2017 avec l'Abeille Héraultaise ;
- Les trois conventions de partenariat avec les communes d'Aspiran, Nébian et Villeneuve.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20171002-2017-09-20-26-DE
Date de télétransmission : 02/10/2017
Date de réception préfecture : 02/10/2017